

RÈGLES	RAISONS	CONSÉQUENCES POSSIBLES (selon la fréquence, l'intensité, la constance et la persistance)
Je me respecte : - En m'affirmant positivement par mon langage et mon attitude; - En m'alimentant sainement.	Ainsi, je réussis à développer une image positive de moi, tout en favorisant ma concentration et ma disponibilité à l'apprentissage.	- Avertissement - Travail supplémentaire - Réflexion
Je respecte l'autre : - En me conformant aux consignes du personnel de l'école; - En gestes, en paroles et par mon attitude; - En l'accueillant dans sa différence.	Ainsi, je réussis à communiquer avec ouverture dans le respect des différences et je développe des relations interpersonnelles adéquates. De plus, j'exprime mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique, ce qui me permet de vivre harmonieusement avec les autres.	- Travail communautaire - Réparation - Rétablissement - Reprise de temps - Retenue - Rattrapage
Je respecte l'environnement : - En circulant calmement et en marchant; - En utilisant les aires de l'école selon leur fonction; - En prenant soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté; - En maintenant les lieux propres et en bon état.	Ainsi, je réussis à reconnaître la valeur des choses en maintenant un milieu de vie agréable, accueillant et sécuritaire, tout en développant la notion de collectivité et de bien partagé.	- Rencontre (individuelle, de médiation) - Suivi personnalisé - Bref retrait dans le corridor - retrait au local d'encadrement
Je suis responsable et fait preuve de rigueur : - En portant l'uniforme de l'école; - En me présentant à l'heure en classe; - En apportant le matériel requis et permis par le personnel de l'école; - En effectuant le travail demandé dans les délais prescrits; - En participant activement aux activités qui me sont proposées; - En assumant les conséquences de mes choix.	Ainsi, par mon engagement, je réussis à développer mon autonomie, à progresser dans mes apprentissages et à être fier de moi. Je témoigne également de mon appartenance à l'École secondaire de la Montée.	- Contrat - Suspension à l'interne - Suspension à l'externe - Toutes autres mesures disciplinaires jugées opportunes
COMPORTEMENTS INTERDITS EN TOUT TEMPS DANS L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE (violents-dangereux-illégaux)		
COMPORTEMENTS INTERDITS	CONSÉQUENCES POSSIBLES	
- Agression physique (bagarre, voie de fait) * - Agression verbale (menace) * - Intimidation, cyberintimidation * - Extorsion (taxage) * - Possession d'arme à feu ou tout objet imitant une arme à feu - Possession ou utilisation de tout objet menaçant la sécurité - Drogue ou alcool (possession, consommation, vente) - Vandalisme, vol, etc. * Déploiement du protocole concerné.	- Retrait au local d'encadrement - Rétablissement de la situation initiale et réparation - Suspension à l'interne - Suspension à l'externe - Expulsion de l'école - Expulsion du Centre de services scolaire - Toutes autres mesures disciplinaires jugées opportunes (médiation, réflexion, réparation, etc.) - Déclaration statutaire aux autorités policières	